## FORMULAIRE ASSAINISSEMENT PLUVIAL Annexe demande de raccordement **IDENTITE DU DEMANDEUR:** particulier, nom : \_\_ personne morale, dénomination : N°PC (si connu): RAPPEL DESCRIPTION ETABLISSEMENT/PROJET: Préciser le secteur et le type d'activités : \_\_\_\_\_ Etablissement ICPE : OUI NON Autre classement, à préciser : Dossier Loi sur l'Eau : OUI ☐ NON Secteur/périmètre protégé /sensible : OUI NON si oui, à préciser : \_\_\_\_\_ **DEAMANDE DE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT PLUVIAL:** Surfaces (emprise au sol) : surface imperméabilisée totale : \_\_\_\_ surface imperméabilisée à raccorder : \_\_\_\_\_m2 Provenance des eaux à raccorder: Eaux pluviales strictes à raccorder : OUI NON préciser la provenance des eaux pluviales de ruissellement (toiture, parking etc.) : \_\_\_\_\_\_ si non, détailler la nature et provenance des eaux à raccorder (eaux de lavage, industrielles etc.) : \_\_\_\_\_\_\_ dans le cas d'un établissement classé, autorisation des services de l'état du rejet au réseau pluvial : 🔲 OUI NON Mesures de traitement qualitatif des eaux à raccorder : OUI NON et mesures en cas de pollutions accidentelles : OUI NON si oui, types de dispositifs : pour les eaux pluviales de ruissellement : \_\_\_\_\_ et/ou pour les autres types d'eaux : \_\_\_\_ NON Projet hydrauliquement<sup>1</sup> neutre (débits avant aménagement = débits après aménagement) : OUI si oui, type de dispositifs : \_\_\_\_\_ si non, à justifier (compensation partielle, compensation à l'échelle globale d'une opération, impacts, enjeux et vulnérabilité à l'aval faibles (autorisation services de l'Etat) etc.) :\_\_\_\_\_\_\_ Nombre de point de raccordement au réseau pluvial collectif projeté:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un projet hydrauliquement neutre vise à ne pas augmenter le débit des eaux pluviales à l'exutoire du projet afin de ne pas augmenter les risques d'inondation en aval en situation future par rapport à la situation actuelle.

se des demandes	s de raccordemen	t (débits, points de rejet	: et capacité) :						
Réseaux et débits à raccorder				Réseau pluvial sur lequel le raccordement est demandé					
débit de fuite	Sans rétention :  débits max (m3/s) et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)	Caractéristiques du réseau privé - enterré/superficiel, - matériaux, - <u>dimensions</u> et <u>période de retour</u>	Localisation du point de raccordement (adresse)	Caractéristiques du réseau public - enterré/superficiel, - matériaux, - <u>dimensions</u> et <u>période de retour</u> (si connu)	Capacité nominale du réseau public (m3/s)	Si rétention : capacité du réseau suffisante pour recevoir <u>le</u> débit de fuite à raccorder OUI / NON Si non : débit et période de retour max du raccordement acceptés avant débordement	Sans rétention : capacité du réseau suffisante pour recevoir <u>le</u> débit max à raccorder OUI / NON Si non : débit et période de retour max du raccordement acceptés avant débordement	Modalités et dispositions constructives au point de raccordement (caractéristiques regard, dispositifs anti-érosion, têt d'ouvrage, clapet etc.)	
esponsable et pa									
n d'entretien des et de l'assainisse pes des points de es éventuelles (à c nydraulique du pr d'un établisseme ation des service pièces justification	s réseaux et ouvra ment pluvial <u>et du</u> raccordement su cocher) : rojet et impact sui nt classé : s de l'état pour le res (arrêté préfect	r le réseau public => <b>pla</b> r le réseau sur lequel le r raccordement coral, respect des valeur	rdement sur le rése ns de récolement raccordement est p s limites, mesures	eau pluvial collectif proje au(x) point(s) de raccord projeté de surveillance etc.)	<u>.</u> e <u>té</u> (côtes TN et	t projet, côtes fil d'eau, rad		ouvrages, vues en	
	en: responsable et pa  omplémentaires  quatoires à joindre n d'entretien des et de l'assainisse pes des points de es éventuelles (à en ydraulique du pr d'un établisseme ation des service pièces justificative	Réseaux et débits à raccorde  Si rétention: débit de fuite (m3/s) et période de retour  en : responsable et par qui sera assuré  complémentaires éventuelles : en d'entretien des réseaux et ouvra et de l'assainissement pluvial et du pes des points de raccordement su pes des pes des points de raccordement su pes	Réseaux et débits à raccorder    Si rétention :   Gans rétention :   débit de fuite (m3/s)   et période de retour   dion trop plein, surverse etc.)   etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   dion trop plein, surverse etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   plein, surverse etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   plein, surverse etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   plein, surverse etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   plein, surverse etc.)   - matériaux, - dimensions et période de retour   - matériaux, - dimensions et période de ret	Réseaux et débits à raccorder    Si rétention : débit de fuite (m3/s) et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (adresse)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et précide de retour (dont trop plein, surverse etc.)   et point de raccordement sur le réseau verse etc.)   et précide de retour etc.   etc.	Réseaux et débits à raccorder  Si rétention: débit de fuite (m3/s), et période de retour (dont trop plein, surverse et)  en : responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial et du (des) point(s) de raccordement sur le réseau pulvial collectif projes de de cet de l'assainissement pluvial et du (des) point(s) de raccordement sur le réseau pulvial collectif projes de soints de raccordement sur le réseau pluvial collectif projes de seventuelles (à cocher): sydrauilique du point de point de point de réseau public e-enterré/superficiel, e-accordement sur le réseau public e-enterré/superficiel, e-matériaux, e-dimensions et période de retour (si connu)  Caractéristiques du réseau public a-enterré/superficiel, e-matériaux, e-dimensions et période de retour (si connu)  en : responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial et du (des) point(s) de raccordement sur le réseau pluvial collectif proje se des points de raccordement sur le réseau pluvial collectif proje se des points de raccordement sur le réseau pluvial et du (des) point(s) de raccordement au(x) point(s) de raccordement au(x) point(s) de raccordement sur le réseau pluvial collectif proje se des points de raccordement sur le réseau pluvial et du (des) point(s) de raccordement au(x) point(s) de raccordement sur le réseau pluvial collectif proje se des points de raccordement sur le réseau pluvial et impact sur le réseau pluvial et au des plus et en des au plus et al collectif proje de deventuelles (à cocher) : rydraulique du projet et impact sur le réseau sur lequel le raccordement est projeté d'un établissement classé :	Réseaux et débits à raccorder  Siréention: débit de fuite (m3/s), et période de retour (dont trop plein, surverse etc.)  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles:  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat domplémentaires éventuelles :  en: responsable et par qui sera assuré l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat d'avent de l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat d'avent de l'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement p	Réseaux et débits à raccorder  Sirétention: (abt de fuit débits aux débits au	Substitution:   Contractivistiques du réseau prive et débits de fuil de l'accordement de réseau prive et de précide de récour d'entretien des réseaux et éventuels ouvrages d'assainissement pluvial (contrat d'entretien etc.) :   Complémentaires éventuelles :   Complémentaires éventuelles :   Complémentaires éventuelles :   Complément de réseaux et de l'accordement aux prescriptions de réseaux et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux prescriptions de l'Etat (loi sur l'Eau, ICPE etc.) et de l'accordement aux	